

sont montrés des adjuvants souvent utiles de la médication hypnotique.

Les paralyants musculaires, tels que le curare, la fève de Calabar, l'acide cyanhydrique, etc., ont également été essayés.

Tandis que ces diverses médications ont pour but unique de modérer la surexcitabilité nerveuse, une autre méthode s'efforce de laver l'organisme des toxines rabiques. Magendie préconisa jadis des *injections intra-veineuses d'eau distillée*, dont il aurait obtenu des résultats satisfaisants. Aujourd'hui, on se sert non plus d'eau, mais de *sérum artificiel* (Reclus), qui, n'altérant pas les éléments figurés du sang, n'expose point à des coagulations intra-vasculaires. On peut faire précéder ou non l'injection intra-veineuse d'une saignée et pratiquer un véritable *lavage du sang*.

Les *diurétiques*, les *purgatifs*, les *sudorifiques* ont été administrés également pour augmenter l'élimination des toxines par les émonctoires naturels.

L'*électricité*, sous forme de courants continus, appliqués le long du rachis, aurait calmé l'excitation médullaire. Les bains *très chauds et prolongés* ont seuls permis à M. Netter de calmer les douleurs si vives des méningites cérébro-spinales. Il y aurait tout intérêt à les prescrire dans les cas de rage déclarée.

La multiplicité même de ces pratiques montre qu'aucune ne parvient à guérir l'affection; elles permettent toutefois de soulager les malades, à qui elles procurent une mort moins rapide et plus douce<sup>1</sup>.

Émile WEIL.

## MORVE ET FARCIN

Il peut arriver que le médecin soit appelé à intervenir au moment de l'inoculation de la morve, par exemple chez un individu mordu

1. On a essayé des méthodes autres que celles de MM. Pasteur, Roux et Chamberland pour la guérison de la rage.

Calabrese a montré que le sérum des lapins, des brebis, vaccinés contre la rage par des inoculations intra-veineuses, mais surtout intra-péritonéales, pouvait immuniser d'autres animaux contre l'infection.

Babès a cru que la substance nerveuse normale, injectée en quantité suffisante, pouvait prévenir expérimentalement la rage.

La bile jouit aussi de semblables propriétés (Frantzius).

Mais nous n'avons pas à insister sur ces expériences intéressantes, qui ne présentent pas encore d'intérêt thérapeutique.

par un cheval suspect. Si l'accident est de date tout à fait récente, remonte à une heure ou deux, il faudra agir avec la plus grande énergie. Nous pensons que la conduite la plus sage consiste à chloroformer le malade, à laver la surface de la plaie à l'eau phéniquée à 5 pour 100, au sublimé à 1 pour 2000, et à cautériser les blessures, largement et profondément, au thermo-cautère; les pansements consécutifs n'auront d'autre utilité, si la cautérisation a été faite de cette manière, que de maintenir la propreté de la plaie; on peut se servir de sublimé à 1 pour 10 000 ou d'eau phéniquée à 1 pour 100.

La cautérisation au moyen de caustiques chimiques, les injections interstitielles de sublimé à 1 pour 1000 ou de teinture d'iode additionnée de deux parties d'eau iodurée (Boinet) nous paraissent des moyens beaucoup moins sûrs et beaucoup moins recommandables. Les caustiques agiront toujours plus lentement et moins profondément que le thermo-cautère, les injections pénètrent irrégulièrement les tissus et n'agissent pas sur tous les points où le bacille a pu être déjà porté.

L'infection morveuse peut se développer sous une forme aiguë: tantôt le système lymphatique est envahi (farcin aigu), tantôt il s'agit d'une septicémie franche (morve aiguë).

Contre ces formes de l'infection, le médecin est absolument désarmé à l'heure actuelle; la bactériothérapie, qui seule sans doute pourra fournir un remède, n'en a encore indiqué aucun qui ait résisté à l'épreuve de l'expérience. Le sérum des animaux naturellement réfractaires, celui du bœuf, par exemple, ne permet pas de prévenir la morve et de la guérir chez les animaux de laboratoire, lorsque ceux-ci sont inoculés avec un virus d'une activité connue. On sera peut-être, et faute de mieux, autorisé à l'employer chez l'homme atteint de morve ou de farcin aigu, mais sans grande confiance dans le résultat.

Semmer a recommandé l'emploi du sérum de sang de cheval immunisé contre la morve. Il est regrettable qu'à part Semmer aucun bactériologiste n'ait réussi à obtenir cette immunisation; car, si l'on arrivait à immuniser le cheval d'une manière régulière, son sérum devrait être le remède de choix chez l'homme.

Nous sommes peut-être un peu moins désarmés contre les formes lentes du farcin et de la morve. En effet, ces formes sont susceptibles de guérison spontanée et il en existe déjà des cas assez nombreux; on peut essayer de favoriser cette tendance à la guérison.

En présence d'accidents locaux, on pourra agir localement, tout en améliorant, dans la mesure du possible, l'état général du malade pour augmenter sa résistance à l'infection morveuse. L'intervention